



Algicide 200

- 0041 -

Propriétés

Action curative et préventive, détruit et empêche la formation des micros-algues dans votre piscine. Non moussant. Il freine la formation des dépôts de calcaire et des taches de rouille. Compatible avec tous types de traitements, de revêtements et de filtration.

Mode d'emploi

Traitement initial:

Verser devant les buses de refoulement 150mL d'Algicide 200 par 10m³.

Traitement hebdomadaire:

Verser 50 mL pour 10m³. En période de forte utilisation et par temps orageux, doubler la dose.

Traitement curatif:

En présence d'algues, verser 250mL pour 10m³ et ajouter 10 pastilles de CHLORE CHOC PASTILLES 20G.

Caractéristiques techniques

Aspect	Liquide limpide incolore
Pouvoir moussant	Non moussant
pH	10 +/- 1
Densité	1,015 +/- 0,015
Stockage	Pour une conservation optimale jusqu'à la DLUO, conserver le produit à l'abri de la chaleur, de la lumière et du gel.
Matière active	Chlorure de N, N-diméthyl-2-hydroxypropylammonium polymère (N°CE : polymère - CAS N° 25988-97-0) à 85 g/kg.
Usage biocide	Produit conforme au règlement biocide 528/2012 et enregistré sous BioCID (n° 61817). TP2 Désinfectants et produits algicides non destinés à l'application directe sur des êtres humains ou des animaux.

Conditionnements

Réf. 002004101 - 1L
Réf. 002004103 - 5L
Réf. 002004105 - 20L

Précautions d'emploi

Fiche de données de sécurité disponible sur simple demande pour les professionnels. Pour une question de sécurité, ne pas déconditionner le produit de son emballage d'origine et ne pas réutiliser l'emballage vide.
Formule déposée au centre anti-poison de Nancy (N°0041) : + 33 (0)3 83 22 50 50.
N° de téléphone d'appel d'urgence INRS/ORFILA : + 33 (0)1 45 42 59 59.

Ces informations données à titre indicatif sont le reflet de nos meilleures connaissances sur le sujet. Elles ne sauraient en aucun cas engager notre responsabilité. Utilisez les biocides avec précaution. Avant toute utilisation, lisez l'étiquette et les informations concernant le produit.

Retrouvez notre
fiche produit



Fabriqué
en France